

Déclaration relative aux principales incidences négatives des conseils en assurance et en investissement sur les facteurs de durabilité en tant que conseiller financier

La déclaration des principales incidences négatives (Principal Adverse Impact Statement) d'Argenta Banque d'Épargne (6NZLYKYN1UV7VVGFX65) pour la fourniture de conseils en investissement et en assurance vise à fournir un aperçu de la manière dont Argenta sélectionne les produits financiers pour ses clients.

Généralités

La durabilité et l'attention portée à l'autre et à l'environnement sont depuis longtemps au cœur des préoccupations d'Argenta. Nous étendons également cette attitude à notre offre d'investissement entièrement commercialisée de manière active. Nous appliquons donc des critères de sélection pour les instruments financiers de notre offre.

Tous les produits doivent satisfaire aux dix principes constitutifs du Pacte mondial des Nations unies. Lors de la sélection des produits, nous attendons des gestionnaires qu'ils fournissent des informations sur leur gestion des incidences négatives. Cette gestion doit être conforme à nos règles en matière d'incidences négatives.

Nous tenons compte des principales incidences négatives

Nous utilisons les principales incidences négatives pour évaluer les incidences négatives des décisions d'investissement sur l'environnement, les questions sociales et la gouvernance d'entreprise. Nous ne voulons pas que l'argent que vous investissez soit utilisé pour soutenir des entreprises qui nuisent à l'environnement, violent les droits humains ou sont impliquées dans des affaires de corruption. À cette fin, nous attendons de toutes les solutions de placement qu'elles exigent des gestionnaires qu'ils prennent des décisions responsables. Nous voulons qu'ils prennent en compte leur impact sur l'environnement, les facteurs sociaux et la bonne gouvernance.

Argenta s'attend à une exclusion des entreprises impliquées dans des activités controversées ou actives dans certains secteurs controversés pour toutes les solutions de placement qu'elle propose :

Militaire et armes : implication dans des armes controversées production d'armes conventionnelles production de pièces et services clés pour les armes conventionnelles	Produits chimiques dangereux : production de certains produits chimiques (PNUE 21 Convention de Stockholm) production de pesticides
Industrie du jeu	Énergie nucléaire
Pornographie	Tabac : production de tabac

	distribution de tabac fourniture à l'industrie du tabac
Bien-être animal : produits testés sur les animaux production et vente de fourrure agriculture intensive/agriculture industrielle	Charbon : extraction de charbon production d'électricité à base de charbon
Pétrole et gaz non conventionnels	Revenus des combustibles fossiles

Le gestionnaire du fonds ou la compagnie d'assurance doit faire savoir, par le biais de sa politique d'investissement durable, qu'elles sont exclues.

Argenta tient également compte de toutes les incidences négatives sur la durabilité qui s'appliquent :

Émissions de gaz à effet de serre	Empreinte carbone
Intensité des GES des sociétés bénéficiaires d'investissements	Exposition à des sociétés actives dans le secteur des combustibles fossiles
Part de consommation et de production d'énergie non renouvelable	Intensité de consommation d'énergie par secteur à fort impact climatique
Activités ayant une incidence négative sur des zones sensibles sur le plan de la biodiversité	Rejets dans l'eau
Ratio de déchets dangereux et de déchets radioactifs	Violations des principes du Pacte mondial des Nations unies et des principes directeurs de l'Organisation de Coopération et de Développement économiques (OCDE) pour les entreprises multinationales
Absence de processus et de mécanismes de conformité permettant de contrôler le respect des principes du Pacte mondial des Nations unies et des principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales	Écart de rémunération entre hommes et femmes non corrigé
Mixité au sein des organes de gouvernance	Exposition à des armes controversées (mines antipersonnel, armes à sous-munitions, armes chimiques ou armes biologiques)
Intensité des gaz à effet de serre (gouvernements/pays)	Pays d'investissement connaissant des violations de normes sociales
Part d'obligations qui ne sont pas émises en vertu de la législation de l'Union sur les obligations durables sur le plan environnemental	Score moyen en matière de liberté d'expression (autorités publiques)

Le gestionnaire du fonds ou la compagnie d'assurance doit faire savoir, par le biais de sa Déclaration relative aux principales incidences négatives des décisions d'investissement sur les facteurs de durabilité, qu'il/elle en tient compte.

Incidence sur les fonds proposés

Tous les fonds proposés par Argenta présentent des caractéristiques écologiques et sociales. Selon la législation SFDR, cela signifie que tous nos fonds sont classés Article 8 au moins. Nos fonds responsables sont entièrement durables et conformes à l'article 9. Argenta ne propose pas de fonds sans caractéristiques de durabilité conformément à l'article 6.

Nous tenons compte des préférences du client quant aux principales incidences négatives en matière de durabilité

Argenta interroge le client sur ses préférences en matière de durabilité et en tient compte. Les incidences négatives sur les facteurs de durabilité sont classées sous deux termes généraux, les indicateurs environnementaux et les indicateurs sociaux. Si le client indique qu'il souhaite prendre en compte l'un ou l'autre ou les deux, nous en tenons compte dans nos conseils. Nous nous appuyons ici sur les informations fournies par les gestionnaires dans la documentation précontractuelle. Grâce à la sélection rigoureuse d'Argenta, l'ensemble de l'offre de fonds d'investissement reste accessible au client. Les facteurs de durabilité sont basés sur les indicateurs obligatoires pour les incidences négatives sur la durabilité, car les informations sur ces derniers sont disponibles.